



LISTE DE CONTRÔLE POUR LES COIFFEURS

AVEC DES RECOMMANDATIONS ADRESSÉES AUX EMPLOYEURS AFIN QU'ILS PUISSENT SE PROTÉGER EUX-MÊMES ET PROTÉGER LEURS COLLABORATEURS CONTRE LES RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS AU **COVID-19**

**PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES
RESPECTEZ TOUJOURS LES CONSIGNES POUR VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

PRÉPARATION

- ❑ Organisez une formation sur les mesures pour les collaborateurs.
 - Établissez un schéma précis des tâches qu'ils doivent accomplir.
 - Signalez à vos collaborateurs qu'ils doivent prendre leur température chez eux, avant de se rendre au salon.
 - Expliquez quels sont les équipements de protection disponibles et comment les utiliser (voir les consignes).
 - Décrivez comment les traitements des clients vont se dérouler.
 - Expliquez quelles sont les dispositions prises avec les clients.
 - Soulignez que la contamination passe par des gouttelettes libérées en toussant, en éternuant ou en parlant, ou qui tombent sur des surfaces.

Méthode : se concerter - impliquer tout le monde - convaincre - informer - communiquer

Objectif : confiance - transparence - rassurer - responsabiliser

- ❑ Établissez un plan de communication.
- ❑ Prévoyez un plan de circulation.
 - Circulation dans le respect de la distanciation sociale
 - Évitez au maximum que des personnes se croisent
- ❑ Affichez les coordonnées du responsable corona à un endroit bien visible dans le salon.
- ❑ Affichez le nombre maximum autorisé de clients (selon la taille du salon) à un endroit bien visible à l'entrée du salon.

ASTUCES ET CONSEILS POUR LES CLIENTS

- ❑ Informez les clients sur les mesures de protection appliquées dans le salon. Prenez des dispositions avec le client à l'avance.
 - Le port du masque chirurgical au sein de l'établissement est obligatoire, tant pour le patron que pour les collaborateurs. Le port du masque est également obligatoire pour les clients, qui eux, par contre, sont libres de choisir le type de masque qu'ils portent. Mais rien en vous empêche de conseiller à vos clients de porter également un masque chirurgical.
 - Ne permettez pas aux enfants d'entrer en contact avec les personnes âgées.
 - Conseillez aux clients de ne pas amener d'enfants ou d'autres personnes au salon de coiffure. Il est conseillé d'autoriser l'accès uniquement aux personnes qui ont réellement besoin d'être là.
 - Jusqu'à l'âge de 12 ans l'enfant peut être accompagné d'un parent.
 - Tenez compte des groupes à risque lors de la prise de rendez-vous.
 - Fournissez des désinfectants afin que les clients puissent se désinfecter les mains en arrivant.
 - Ne serrez pas la main, ne faites pas la bise ni de câlin. Un gentil sourire suffit.
 - Gardez autant que possible la distance de 1,5 m avec les clients.
 - Lavez-vous les mains ou désinfectez-les lorsque vous commencez à travailler avec un nouveau client.
 - Fournissez des boîtes avec des mouchoirs en papier et encouragez leur utilisation.
 - Faites payer vos clients autant que possible sans contact. Désinfectez votre appareil Bancontact après chaque client.
 - Si les clients paient en liquide, lavez-vous les mains ou désinfectez-les par la suite.
 - Ne servez ni denrées alimentaires, ni boissons, même dans des petites bouteilles ou des canettes.

ORGANISATION DU SALON DE COIFFURE

- ❑ Vous n'êtes autorisé à recevoir qu'un seul client par 10 m² de surface au sol accessible. Si toutefois la surface au sol accessible au client est de moins de 20 m², plus d'un client est admis dans cet espace, pour autant qu'il soit possible de respecter la distance de sécurité de 1,5 m entre les clients, avec un maximum de 2 clients.
- ❑ En tant que professionnel, vous avez le droit de servir deux ou plusieurs clients à la fois, à condition de respecter la règle de « 1 client par 10 m² ».
- ❑ Le service n'est pas limité dans le temps.
- ❑ Examinez les possibilités d'étaler le travail dans le temps au cours d'une journée de travail. Cela a automatiquement un impact sur le nombre de personnes présentes.
- ❑ Les clients sont uniquement admis sur rendez-vous et attendent à l'extérieur de l'établissement. L'accès aux espaces d'attente et aux toilettes leur est interdit (sauf en cas d'urgence). Demandez au client d'être à l'heure mais pas trop en avance non plus.
- ❑ N'offrez pas de revues ou d'autres lectures.
- ❑ Vous devez prévoir une pause de 10 minutes après chaque client afin de désinfecter et aérer les lieux.
- ❑ Vous devez laisser portes et fenêtres ouvertes, sauf si vous installez un détecteur de CO₂. Dans ce cas, vous devez ouvrir portes et fenêtres dès que le détecteur l'indique (dépassement du seuil de 800 PPM).
- ❑ Mettez en place un programme de nettoyage en donnant la priorité aux surfaces, poignées, boutons, téléphone... Pensez aussi au poste de travail : tablette, chaise mais aussi les équipements de travail tels que peignes, paires de ciseaux, brosses...
- ❑ Nettoyez avec de l'eau et du savon ou les désinfectants habituels. Aucune mesure spécifique n'est requise pour désinfecter une pièce.
 - Utilisez au moins un chiffon propre et de l'eau (savonneuse) changée par pièce.
 - Lavez les chiffons et les serpillères tous les jours, séparément et à la température la plus élevée possible (min. 60°). Séchez-les dans le séchoir.
- ❑ Limitez-vous à n'utiliser que le matériel nécessaire dans le salon, cela vous facilite le nettoyage.
- ❑ Prévenez la contamination par les matériaux. Si possible, fournissez à chaque collaborateur son propre matériel.
- ❑ Lavez les serviettes, les capes de coupe, les masques buccaux... à au moins 60° au lave-linge.
- ❑ Assurez-vous que l'on peut travailler à une distance suffisante l'un de l'autre (1,5 m).
- ❑ Évitez de passer par une porte ou un passage à plusieurs en même temps.
- ❑ En principe, les salons de coiffure ne sont autorisés qu'à recevoir 1 client par 10 m². Cependant, il peut être dérogé à cette règle, à condition que des parois de protection en plexiglas soient placées entre les postes de travail et que la distance de sécurité de 1,5 m entre les clients soit respectée.
- ❑ Prévoyez des panneaux d'information pour les clients et les fournisseurs.
- ❑ Les traitements en duo sont interdits. Par « traitement en duo » il faut comprendre que deux professionnels s'occupent en même temps d'un même client. Par contre, le fait pour un professionnel de s'occuper de plusieurs personnes à la fois n'est pas interdit, pour autant que toutes les conditions précitées sont respectées.



LISTE DE CONTRÔLE POUR LES COIFFEURS

ASTUCES ET CONSEILS POUR LES TRAVAILLEURS

- ❑ Essayez de limiter le travail à moins de 1,5 mètre et fournissez suffisamment d'équipements de protection.
 - Utilisez un masque chirurgical et éventuellement des lunettes de sécurité.
 - Les masques buccaux ordinaires ou les masques buccaux chirurgicaux ne sont pas des équipements de protection individuelle. Ils protègent les travailleurs contre les dangers tels que les éclaboussures et les grosses gouttes. Ils protègent les autres personnes contre l'exposition à un porteur.
 - Si vous voulez vous protéger contre une éventuelle contamination de l'extérieur, vous devez porter un masque FFP2.
 - Les masques chirurgicaux doivent être remplacés après une demi-journée.
 - Les masques se salissent rapidement. Le port d'un masque chirurgical n'est efficace que s'il est correctement appliqué et retiré.
 - Un masque chirurgical doit couvrir complètement le nez, la bouche et le menton.
 - Veillez à ce que les masques buccaux soient emballés individuellement.
- ❑ Offrez un kit de démarrage personnel à chaque collaborateur.
 - Feuille avec les consignes
 - Gel hydroalcoolique pour les mains
 - Gants jetables en nitrile
 - Masque chirurgical
- ❑ Renvoyez chez eux les collaborateurs malades ou les collaborateurs dont une personne vivant sous le même toit est malade.
- ❑ Lorsqu'un collaborateur quitte le lieu de travail pour cause de maladie, vous devez nettoyer tout le salon.
- ❑ Assurez-vous que les collaborateurs ont suffisamment de masques chirurgicaux à leur disposition.
- ❑ Assurez-vous que les collaborateurs peuvent se laver suffisamment les mains. Veillez à ce qu'il y ait suffisamment de savon pour les mains au pH neutre pour la peau, de lingettes jetables et de désinfectants.
- ❑ Réapprovisionnez régulièrement le savon pour les mains au pH neutre pour la peau, les lingettes jetables et les désinfectants.
- ❑ Assurez-vous qu'il y a suffisamment de gants jetables et qu'ils sont disponibles dans les bonnes tailles.
 - N'utilisez que des gants en nitrile et pas de latex.
 - La réutilisation des gants jetables n'est pas autorisée.
 - Enlevez correctement vos gants (voir les consignes).
- ❑ Continuez à promouvoir l'hygiène générale des mains parmi votre personnel.
 - Veillez à ce que vos ongles soient courts et propres (évités le vernis à ongles et les ongles artificiels).
 - Ne portez pas de bijoux, de montres ou de bracelets aux doigts et autour des poignets.
 - Couvrez les éventuelles blessures.
 - Portez des manches courtes autant que possible.
 - Utilisez régulièrement une crème hydratante pour les mains personnelle tout au long de la journée afin de protéger votre peau.
 - Le soir, prévoyez une protection supplémentaire de vos mains en mettant des gants en coton après avoir appliqué une crème pour les mains.
- ❑ Affichez des instructions : comment se laver correctement les mains - comment se désinfecter correctement les mains - comment mettre et retirer un masque chirurgical.
- ❑ Lavez-vous les mains au moins une fois par heure avec du savon liquide ou désinfectez-les.
- ❑ Organisez la pause déjeuner de manière à respecter la distance sociale.
 - Étalez les temps de pause et limitez le nombre de personnes présentes en même temps.

- Désinfectez les boutons de commande de la machine à café après chaque utilisation.
- N'oubliez pas de nettoyer régulièrement le réfectoire/la cuisine.
- ❑ Les tasses, verres, couverts... doivent être lavés après usage à l'eau chaude et au détergent ou dans un lave-vaisselle.
- ❑ S'il y a des vestiaires pour le personnel, assurez-vous que la distance sociale peut y être respectée.
- ❑ Prenez des dispositions pour la livraison de marchandises.
 - Respectez les règles de distanciation sociale.
 - Informez le fournisseur du plan de circulation.
- ❑ Prenez des dispositions pour la gestion des stocks.
- ❑ Effectuez des contrôles réguliers pour vous assurer que les règles et les dispositions sont correctement mises en œuvre.
 - Restez vigilant et réfléchissez à ce qui permettrait de suivre encore mieux les règles.
 - Organisez régulièrement un briefing pour les collaborateurs et répétez les instructions.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Y a-t-il un risque de contamination dû à un contact avec des objets et des surfaces ?

Ce risque existe, mais il est beaucoup plus faible que celui d'un contact direct avec une personne infectée. Dans des conditions idéales, le virus survit en moyenne trois heures sur des surfaces et des matériaux lisses (comme les poignées de porte, les rampes, les tables, etc.). Sur les matériaux absorbants (tels que le carton, le papier, les textiles, etc.), le virus survit moins longtemps. Le virus est très sensible à la déshydratation, à la chaleur et à la lumière du soleil. Toute personne qui ingère des gouttelettes de virus en touchant des mains, la bouche, le nez ou les yeux peut être contaminée par le virus. Il est important de se laver les mains régulièrement et soigneusement après tout contact avec des surfaces et des emballages qui ont été touchés par de nombreuses personnes.

Bon à savoir

Le port de gants n'est pas recommandé car il donne un faux sentiment de sécurité. Vous toucherez toujours le nez, la bouche et les yeux quand vous portez des gants, ce qui peut provoquer une contamination. Il est préférable de se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon. Dans ces conditions, utilisez des gants uniquement pour protéger la peau de vos mains contre les produits chimiques tels que les colorants.

Comment le COVID-19 se répand

Lorsqu'une personne atteinte de COVID-19 tousse ou expire, des gouttelettes de liquide contaminé sont libérées. La plupart de ces gouttelettes tombent sur des surfaces et des objets proches, tels que des bureaux, des tables ou des téléphones. Les personnes peuvent être contaminées par le COVID-19 si elles touchent des surfaces ou des objets infectés, puis se touchent les yeux, le nez ou la bouche. Si elles se trouvent à moins de 1 ou 2 mètres d'une personne atteinte de COVID-19, elles peuvent être infectées en respirant des gouttelettes qui ont été expulsées par la personne infectée qui tousse ou expire. En d'autres termes, le COVID-19 se propage de la même manière que la grippe. La plupart des personnes infectées par le COVID-19 présentent des symptômes légers et guérissent. Toutefois, certaines personnes tombent plus gravement malades et peuvent avoir besoin de soins hospitaliers. Le risque de tomber gravement malade augmente avec l'âge : les personnes de plus de 50 ans semblent plus vulnérables que celles de moins de 50 ans. Les personnes dont le système immunitaire est affaibli et celles qui souffrent de maladies telles que le diabète et les maladies cardiaques et pulmonaires sont également plus vulnérables aux maladies graves.

Attention au faux sentiment de sécurité que procurent les équipements de protection



LISTE DE CONTRÔLE POUR LES COIFFEURS

Les équipements de protection individuelle ne sont pas efficaces s'ils ne sont pas correctement mis ou retirés.

Les masques buccaux chirurgicaux doivent être conformes à la stricte législation européenne « Dispositifs médicaux ». Ils ne protègent pas le porteur contre le virus, mais, s'il est infecté, ils empêchent le virus de se propager davantage par la bouche ou les fluides nasaux, mettant ainsi le client en danger.

Faites attention aux masques buccaux proposés sur Internet. Ils n'offrent pas tous la protection que vous attendez, certains fournisseurs ne prennent pas les directives au sérieux...

Plus d'infos

Contactez votre service externe pour la prévention et la protection au travail.

Stay safe!

Sources :

<https://www.ubentingoedehanden.be/fr/que-puis-je-faire>

<https://www.info-coronavirus.be/fr/faq/>

<https://www.info-coronavirus.be/fr/news/le-virologue-steven-van-gucht-repond-a-3-questions-sur-le-port-des-masques/>

<https://emploi.belgique.be/fr/actualites/update-coronavirus-mesures-de-prevention-et-consequences-sur-le-plan-du-droit-du-travail>

<https://www.idewe.be/fr/-/het-ene-mondmasker-is-het-andere-niet>

<https://www.febelsafe.be/fr/blog-fr/4066-ne-creez-pas-un-faux-sentiment-de-securite-et-n-achetez-pas-sans-reflechir>

Febelhair
FEDERATION OF BELGIAN HAIRDRESSERS